

Canal des quatre cazals : le point sur le projet de reconnexion à la Têt

QUARTIER GARE

Depuis qu'une crue l'a déconnecté de la Têt, le canal des quatre cazals, qui traverse le quartier de la gare, stagne et engendre diverses nuisances (odeurs, moustiques, rats...). L'association qui gère le canal d'irrigation travaille d'arrache-pied à résoudre le problème, mais les démarches nécessaires à la mise en œuvre de son projet se révèlent longues et complexes.



Le canal des quatre cazals est situé sous le passage du même nom, parallèle à l'avenue de la Gare. N. PAVENT

« Nous ne sommes en rien responsables des nuisances. » L'association syndicale autorisée (Asa) qui gère le canal des quatre cazals le proclame haut et fort. À l'instar des riverains, la structure ne rêve que d'une chose : que le canal, actuellement déconnecté de la Têt, où il prend sa source, puisse être réalimenté au plus vite.

Selon l'Asa, si le problème tarde à se résoudre, c'est parce qu'elle doit prendre en compte, depuis une dizaine d'années, un cadre législatif (loi sur l'eau, continuité écologique...) plus contraignant qu'auparavant. Comme l'explique, au nom de l'association, le garde vanne du canal : « C'est

devenu très compliqué de monter une rasclosa (digue permettant de dériver une partie des eaux de la rivière vers le canal, NDLR). Cela nécessite désormais de passer par des procédures plus longues. Il faut déposer des dossiers environnementaux et non plus une simple demande d'autorisation de travaux. »

Les étapes qu'il reste à franchir

Après que la dernière rasclosa « à l'ancienne » du canal a été emportée par une crue, dans le courant des années 2010, l'Asa a donc dû opter pour une solution temporaire. « Nous avons récupéré du sable et des galets

dans la rivière afin d'aménager de petites digues, mais celles-ci se faisaient systématiquement emporter lors des crues et il fallait à chaque fois reconstruire... On en a fait dix comme ça », relate le garde vanne.

Afin de résoudre le problème de manière pérenne, l'Asa a d'ores et déjà monté un dossier environnemental avec la chambre d'agriculture. Son projet devrait notamment nécessiter l'aménagement d'un chenal sur les berges pour aller chercher l'eau à un endroit stratégique. L'Asa est par ailleurs en train de fusionner avec son homologue des Jardins Saint-Jacques, ce qui lui permettra de mobiliser plus de

financements.

« Le principe de cette fusion a été validé par les conseils syndicaux, précise la préfecture. Il convient désormais que ces deux Asa définissent les principes de fonctionnement de la future association, qu'elles rédigent les statuts et élaborent le dossier réglementaire de fusion. » Les services de l'Etat confirment que la reconstruction de la prise d'eau du canal nécessitera ensuite des études techniques et environnementales précises, une autorisation spécifique et le lancement d'un appel d'offres pour l'étude des travaux et leur réalisation.

Arnaud Andreu